

Douarnenez, 7 octobre 2025

Objet : Demande de versement de la Taxe d'Apprentissage au Lycée Professionnel « Ste-Elisabeth ».

Madame, Monsieur,

Etablissement scolaire d'enseignement professionnel, le Lycée Ste-Elisabeth offre aux élèves du secteur Douarnenez et Ouest-Cornouaille différentes filières de formation dans le domaine de la Santé et des Services à la Personne ainsi que le secteur Gestion Administration.

L'évolution technologique nous oblige à être toujours plus performants et nous devons renouveler en permanence nos équipements pédagogiques.

Par votre contribution, vous participez activement à l'acquisition des outils indispensables à l'insertion des jeunes, en nous versant la Taxe d'Apprentissage que notre établissement est habilité à recevoir.

La taxe d'apprentissage se déclare et paie via le DSN, mais la répartition du solde aux établissements que vous souhaitez soutenir s'effectue sur la plateforme SOLTEA, avant le 26 octobre 2025.

<https://employeurs.soltea.education.gouv.fr/espace-prive/#/employeurs/etablissements/38126596600014/detail/7568>

Au moment de votre déclaration, vous devrez indiquer le nom, les coordonnées de l'établissement, ainsi que son numéro UAI.

**LP STE ELISABETH – 9 rue Lamennais – 29 177 DOUARNENEZ**

**SIRET : 381 265 966 000 14**

**UAI : 0292157M**

En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments reconnaissants.

François Carillon  
Directeur



Frédéric Josse  
Directeur Adjoint LP



LPP STE ELISABETH  
9 rue Lamennais - CS 7001  
29177 DOUARNENEZ CEDEX  
Tél. 02 98 92 02 84 - Fax 02 98 92 19 66  
E-mail : ste-elisabeth.29@wanadoo.fr



LP Ste- Elisabeth  
9 rue Lamennais  
CS 7001  
29177 Douarnenez Cedex  
02.98.92.01.27  
www.elisablaise.fr